



Un dépôt de monnaies gauloises sur le site des Terrasses-de-Montfo à Magalas (Hérault)

Michel Feugère, Olivier Ginouvez

► To cite this version:

Michel Feugère, Olivier Ginouvez. Un dépôt de monnaies gauloises sur le site des Terrasses-de-Montfo à Magalas (Hérault). Cahiers Numismatiques, 2016, 53 (208). halshs-01878649

HAL Id: halshs-01878649

<https://shs.hal.science/halshs-01878649>

Submitted on 3 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CAHIERS NUMISMATIQUES

REVUE TRIMESTRIELLE
DE LA
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES NUMISMATIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

S O M M A I R E

VIE DE LA SOCIÉTÉ

Programme des réunions et conférences. Les premières rencontres numismatiques de la SÉNA (Christian Charlet) 2

ÉTUDES NUMISMATIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

Un quart de statère apparenté aux proto-Nervii trouvé en Lorraine
Bernard Seguin 3

Un dépôt de monnaies gauloises sur le site des Terrasses-de-Montfo à Magalas (Hérault)
Michel Feugère et Olivier Ginouvez 5

La légende CENNIOIC au nord-ouest de la Gaule celtique
Louis-Pol Delestrée et Hugo Taittinger 15

Bronzes BN 7976 à 7978 - DT 657 et DTS 657A : contribution à l'établissement des légendes
Claude, Jacques et Jean Fournier 21

Deux nouveaux tremisses dans le sud-est de la Gaule
Yves Roca, Luc Pesenti et Jean-Claude Richard Ralite 29

Le denier d'Antenor au monogramme ARD et le denier de Charlemagne à légende ARDIS (sic) : nouvelles hypothèses d'attribution
Philippe Cossetti 31

Des deniers de Genillé réattribués à Troyes et Chappes (Aube)
Christophe Adam, Éric Vandenbossche et Patrick Manteaux 35

Une pièce de 30 sols d'argent au millésime 1647 frappée à Arras au moulin
Christian Charlet 39

Les différents aux Monnaies de Morlaàs, Saint-Palais et Pau sous les règnes de Louis XIII et Louis XIV de 1610 à 1715
Fernand Arbez, Christian Charlet et Jacques Vigouroux 43

Quatre sceaux chinois de la Bibliothèque nationale de France provenant de Thuận An (Vietnam)
François Thierry 51

NOTES DE LECTURE

Les médailles de Louis XIV et leur livre, ouvrage collectif sous la direction d'Yvan Loskoutoff (Christian Charlet) 59

Marcel Tache, Fibules antiques / celtiques, romaines, mérovingiennes
(Philippe Schiesser) 62

Un dépôt de monnaies gauloises sur le site des Terrasses-de-Montfo à Magalas (Hérault)

par Michel Feugère* et Olivier Ginouvez**

Le site archéologique des Terrasses-de-Montfo se trouve au pied d'un important oppidum fréquenté à partir du VI^e s. av. n. è., et abandonné aux alentours du changement d'ère. Fouillée anciennement (interventions de J. Coulouma, puis A. et J.-P. Bacou), l'agglomération protohistorique jalonne les abords d'un itinéraire important reliant le littoral au rebord méridional du Massif-Central, *via* la cité de Béziers établie 20 km au sud (fig. 1). En 2013, une intervention archéologique a été réalisée sur une surface de 9300 m². La fouille a porté sur une série de vestiges dont les datations décrivent cinq périodes d'activité, comprises entre la fin du II^e s. av. n. è. et le milieu du IV^e s.

La troisième phase, datée du I^{er} s. de n. è., réunit les différentes composantes d'un lieu de culte avéré. Un temple maçonné, associant une *cella* et un *pronaos* à une galerie périphérique, occupe les limites d'une vaste aire ouverte, couvrant près de 2900 m² et délimitée par un péribole. Un grand portique adossé à la limite nord de l'enclos complète l'ensemble et confirme, si besoin était, le caractère public des aménagements.

La destination de la phase précédente (n° 2) ne dispose pas du même étalement stratigraphique. Nous sommes, ici, entre le milieu du II^e s. av. n. è. et le milieu du siècle suivant, en présence d'un enclos quadrangulaire fossoyé, à l'intérieur duquel n'ont été mis au jour que de rares éléments dépourvus de spécificité : quelques fosses, un puits et les traces, sans interprétation, d'un « bâtiment » situé à l'emplacement du futur temple. Le mobilier associé à cette étape dans la fréquentation du site est, sinon rare, tout au moins peu varié. Seuls abondent les amphores d'origine italique retrouvées brisées, ou, plus rarement, complètes, dans les remplissages des quatre fossés périmétraux.

Le caractère cultuel des installations antérieures au changement d'ère est fortement pressenti. Il suffit d'invoquer la fonction des architectures associées à la phase immédiatement postérieure, et de remarquer que le péribole du Haut-Empire reprend à son compte le plan de la première enceinte excavée. L'abondance des fragments d'amphores italiques est un fait, mais le seul élément en mesure de garantir la fonction religieuse et publique des aménagements concernés aurait été de reconnaître un bâtiment de culte dans les maigres vestiges recouverts par l'assise du temple augustéen. Ce qui n'a pu être fait, malheureusement.

Au bout du compte, et s'agissant toujours du même état d'occupation, il s'avère que l'un des arguments les plus solides en faveur de l'interprétation culturelle réside dans la présence de monnaies dont la surabondance, près d'une centaine pour les années -150/-50, s'accorde avec celle observée à plusieurs reprises dans les limites des sanctuaires également datés de la période tardo-républicaine. À ce sujet, nous allons ainsi nous intéresser plus particulièrement à un lot de trois monnaies, mises au jour dans un foyer (FY1126) localisé aux abords extérieurs de la clôture fossoyée (fig. 2).

La localisation de ce dépôt tranche avec celle des autres découvertes monétaires de la fin de l'Âge du Fer, qui se concentrent pour l'essentiel autour de la structure centrale, très vraisemblablement la forme ancienne de ce qui est clairement au I^{er} s. de n. è. un temple à galerie périphérique. Le foyer contenant les monnaies a été retrouvé contre

* michel.feugere@mom.fr

** olivier.ginouvez@inrap.fr

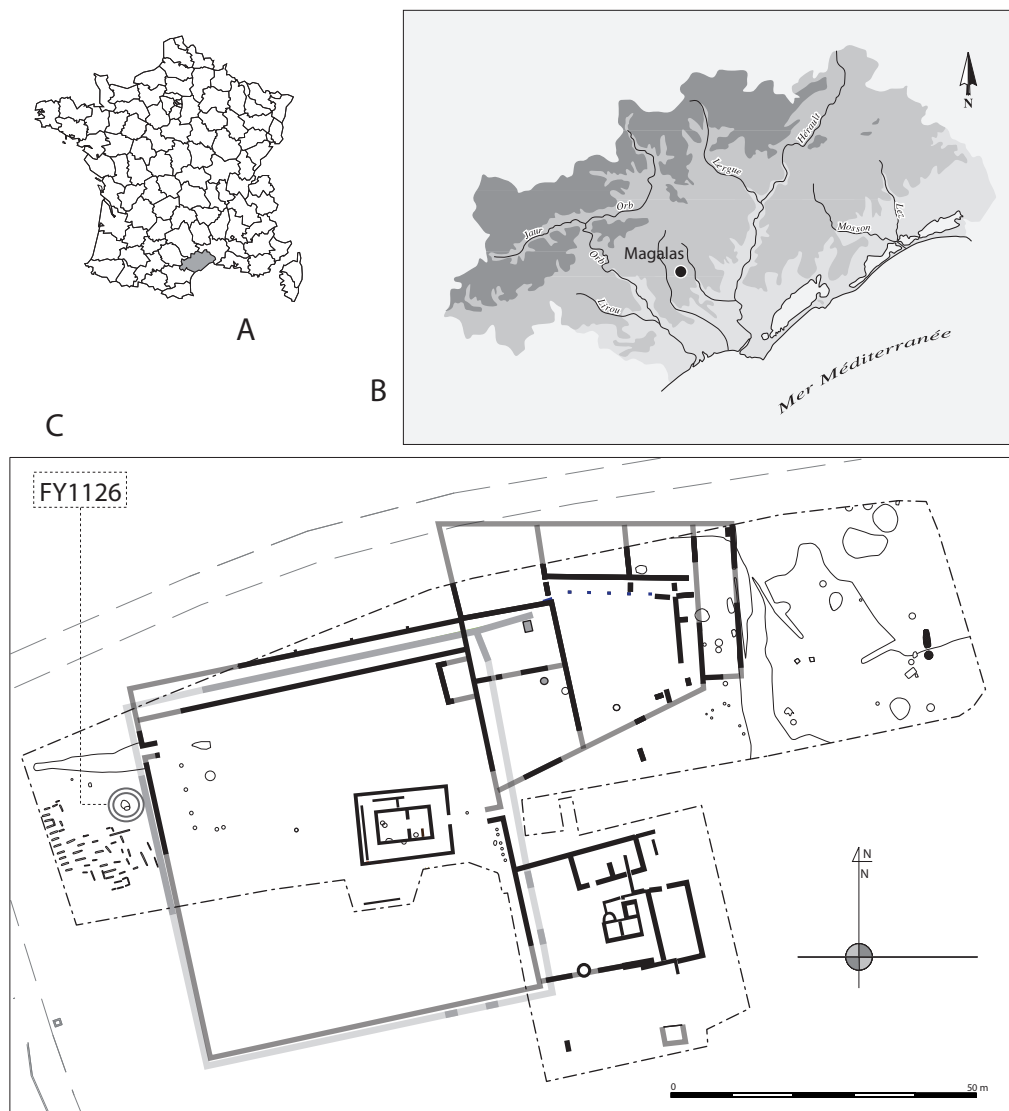


Fig. 1 — Localisation (A, B) et plan du site des Terrasses-de-Montfo (C),
avec à l'ouest la fosse FY1126
(DAO M. Feugère, I. Bermond, O. Ginouvez).

l'enceinte extérieure, à quelques mètres de ce qui devient dans l'état postérieur une des entrées du péribole.

La fosse, excavée peu profondément dans le substrat marneux, semble avoir comporté deux creusements, même si le remplissage homogène indique un comblement rapide et simultané. Les trois monnaies en argent ont été retrouvées dans ce comblement, accompagnées de quelques cendres et charbons de bois indiquant la présence d'un foyer d'ampleur limitée, à proximité immédiate de la fosse dont le comblement pourrait constituer la vidange.



Fig. 2 — Vue de la fosse FY1126 en fin de fouille (ph. O. Ginouvez)

Les monnaies (Fig. 3) ?

Les monnaies retrouvées dans cette fosse sont trois émissions en argent de type rutène. Cette composition est en elle-même remarquable dans la mesure où les monnaies en argent ne constituent qu'une part minoritaire de la circulation monétaire à la fin de l'Âge du Fer.

1 - « Drachme » à la main ouverte de type 1 (RUT-266) (1) ; argent ; 2,10 g

Droit : tête à gauche, seul est visible le sommet de la tête avec une sorte de crête faite d'une succession de traits obliques, l'œil et le nez ; revers : dans les cantons d'une croix, en 1 et 4, feuilles aquatiques (ou « éventails »), en 2, main ouverte accompagnée d'un signe angulaire, G (en 3, hors flan, sans doute une hache).

2 - « Drachme » au sanglier (RUT-206B) ; argent ; 2,07 g

Droit : dans un cercle de grènetis, tête à gauche, schématique, avec une chevelure bouclée ; revers : cercle de grènetis, sanglier à gauche, schématique ; un anneau au-dessus et sans doute en outre en dessous.

3 - « Obole » du type de Grabels (OCR-263) ; argent ; 0,49 g

Droit : tête à gauche, deux rameaux devant la bouche ; revers : dans les cantons d'une croix, anneau, olive, hache évidée, trois points.

Le choix de trois émissions différentes peut avoir son importance ici, tant au niveau des types (main ouverte, sanglier, Grabels) que des valeurs (pas de bronze ; deux drachmes, une obole). Ce choix pourrait recouvrir un sens précis dans le cas où, comme il a été suggéré, les monnaies régionales avaient une dimension identitaire, chaque émission étant alors emblématique du groupe de population émetteur. Les deux

drachmes ont été frappées sur des flancs lamellaires, et découpés ensuite au burin, selon une technique bien connue depuis les observations des premiers numismates qui les ont décrites ; l'obole, en revanche, semble bien avoir été découpée d'abord, et frappée ensuite, d'où un contour plus arrondi. Les deux méthodes semblent employées indifféremment, au moins pour les divisions (Savès 1976).

La drachme à la main ouverte RUT-266 est une variante rare (Feugère 2003) de l'un des types les mieux représentés parmi les émissions rutènes, les monnaies aux « feuilles aquatiques » RUT-182, dont la répartition couvre une assez vaste région de la vallée de la Garonne (Vieille-Toulouse) à l'embouchure de l'Hérault (Feugère, Py 2011, carte p. 324). Les monnaies aux feuilles aquatiques apparaissent à ce titre comme une des composantes des trésors de monnaies rutènes, comme Montredon-Labessonnié, Paulhan ou Mèze. Quant à la variante à la main du type 1, elle n'est signalée à ce jour que sur l'oppidum de Tanus (81), dans la vallée de l'Hérault sans précision, et ... sur un petit habitat de Magalas, « Font-Jeannette ». Avec l'apparition d'un deuxième exemplaire à Magalas, trois des quatre exemplaires localisés se retrouvent donc en Nord-Biterrois, où il faut très probablement situer la frappe de cette émission encore mal connue. Le type 2 de la monnaie à la main (RUT-267), plus courant, est du reste lui aussi un type local, attesté sur l'oppidum de Magalas à trois exemplaires au moins.

La drachme au sanglier RUT-206B s'inscrit elle aussi dans le faciès rutène méridional, les monnaies au sanglier formant avec les feuilles aquatiques et le type Goutrens au torque la 'trilogie rutène', qui compose à elle seule de nombreux trésors monétaires de cette époque. Sa présence dans le foyer du sanctuaire de Magalas n'a donc rien pour surprendre, le type au sanglier étant très largement diffusé localement (par exemple à Fouzilhon, Maureilhan, Pouzolles, Roujan, Paulhan, Neffiès... etc.) (Lopez 2007 ; Feugère, Py 2011a et b).

Les oboles du type de Grabels, quant à elles, forment en fait un groupe caractérisé par une même tête au droit, très typique avec ses deux rameaux développés devant le visage et qui, lointain souvenir des dauphins des drachmes de Syracuse dans la catégorie des monnaies à la croix, représentent sans doute l'autorité liée à la parole du chef tribal (Feugère 2013) ; et au revers, dans les cantons d'une croix et entre des croissants périphériques, quatre motifs pratiquement interchangeables, les études récentes ayant montré que leur disposition varie selon les séries (Feugère, Py 2011a et b ; Latournerie 2013) :

- OCR-262 : olive, trois points, hache, ellipse ;
- OCR-263 : ellipse, olive, hache, trois points ;
- OCR-264 : trois points, olive, hache, ellipse ;
- OCR-265 (Savès 1976, n° 437) : olive, ellipse, hache, trois points.



Fig. 3 — Monnaies du dépôt de FY1126 (ph. M. Feugère, échelle 1,5x 1)

Interprétation du dépôt

Rien n'indiquant ici une pratique continue, on est semblé-t-il en présence d'un geste unique, que nous allons maintenant nous attacher à caractériser. De toute évidence, la présence de ces monnaies dans le comblement de l'US 1126 ne doit rien au hasard. Trois monnaies d'argent, retrouvées dans un si faible volume de comblement, ne peuvent avoir été que déposées volontairement dans la structure, dont l'utilisation peut éventuellement être associée à la mise en service du premier *temenos* entouré d'un fossé quadrangulaire. Dès cette époque, en effet, le fossé d'enceinte encercle un bâtiment dont l'orientation (légèrement décalée par rapport aux fossés) se retrouve dans le temple du I^{er} s. de n. è. qui le recouvre peu après. Ce temple gallo-romain est lui-même associé à une enceinte maçonnée qui se superpose au fossé antérieur, et comporte à quelques mètres au nord de la fosse FY1126 un accès au sanctuaire. Il est donc tout à fait possible, bien que la fouille n'ait pu en retrouver aucun vestige, que l'enceinte primitive ait comporté elle aussi, sur son côté occidental, un accès pérennisé plus tard par l'ouverture qui perce dans la phase suivante l'enceinte maçonnée.

La fosse FY1126 pourrait donc, dans ce contexte, être liée à la mise en place du premier sanctuaire et peut-être même à une cérémonie d'ouverture du lieu de culte, en tous cas de son entrée occidentale. Rappelons ici que les monnaies comptent à ce jour parmi les offrandes les plus évidentes sur le sanctuaire de Magalas et que dans une perspective régionale, les sanctuaires rutènes affichent une spécificité jusque-là confirmée sur tous les sites analysés. À l'exception des grottes-sanctuaires rutènes, les offrandes monétaires semblent beaucoup plus rares dans les sanctuaires préromains de la région, qu'il s'agisse de Pech-Maho chez les Neronken, ou du Cailar chez les Arécomiques. Sur le territoire rutène en revanche, toutes les grottes-sanctuaires ont livré des monnaies, qu'il s'agisse de la plus méridionale, la Grotte des fées à Montpeyroux (Garcia 1993) ou un peu plus au nord des grottes de Mounios au Cros (34) (Richard 1980 ; Feugère, Py 2011a, 566) ; dans l'Aveyron, du Rajal-del-Gorp à Millau (Feugère, Py 2011a, 600-601), de la Grotte de l'Ourtiguet à Sainte-Eulalie-de-Cernon (Bourgeois, Pujol 1998 ; Feugère, Py 2011a, 613) ..., etc.

Le principe d'un dépôt de fondation, correspondant à l'ouverture d'une structure ou au début d'une activité, est bien attesté en Méditerranée aux époques archaïques et en Grèce (par ex. à Carthage : Forrer 1955), pendant toute la période républicaine pour les bateaux de haute mer (monnaie d'emplanture de mât), et à l'époque romaine pour certains bâtiments publics ou privés. Il est évidemment plus difficile à caractériser en contexte préromain indigène, où la chronologie des structures comme celle des monnaies sont souvent délicates à superposer. La pratique des dépôts de fondation est cependant reconnue pour les dépôts insérés dans la maçonnerie d'un rempart ou d'un bâtiment, qui de ce fait peuvent être interprétés comme un geste contemporain de l'édification (Nicolai 2009, 85 ; Beilke-Voigt 2007, 48-52). Dans le Nord de la Gaule, des dépôts de céramiques entières, dans des trous de poteau ou dans des fosses creusées à proximité des maisons, près de l'entrée ou en un point remarquable du plan domestique, ont été rapprochés de pratiques ethnographiques sub-contemporaines, et interprétés comme des dépôts de fondation destinés à protéger l'habitation et ses occupants (Gerritsen 1994, 63-66 ; Mathiot 2000, 169-170). L'autre intérêt de ce rapprochement est aussi de rappeler que l'archéologie n'est pas susceptible de retrouver la trace de toutes les pratiques, ni même de tous les dépôts.

En Gaule romaine, citons quelques exemples : à la fin de l'époque augustéenne, le

dépôt de fondation de Besançon comprenant bijoux d'or et *aurei* (Fischer, Giard 1992, 128) ; ou encore, quelques décennies plus tard, le sesterce fleur de coin de Caligula déposé dans la maçonnerie d'un mur de la *villa* de Vareilles, à Paulhan, précisément daté vers 40 de n. è. (fouilles et rens. S. Mauné) ; ou encore au IIIe s., le dépôt de fondation du théâtre de Bois-l'Abbé (Hollard 2000). La pratique est sans doute, à l'heure actuelle, mal observée, mais plusieurs ensembles décrits sous le terme générique de « trésor » ou simplement de « dépôt » pourraient peut-être être redéfinis comme des dépôts de fondation. C'est un dossier à reprendre, ou peut-être à construire, comme on l'a fait ailleurs (Schmid 2010).

D'un point de vue chronologique, l'ensemble de l'US 1126 apporte donc une très utile précision à l'histoire originelle du sanctuaire de Magalas, malgré les incertitudes qui pèsent encore sur la chronologie relative des émissions monétaires rutènes. Les poids des deux 'drachmes', très proches l'un de l'autre (2,07 et 2,10 g), sont cohérents avec un dépôt ponctuel. On admet généralement que le poids des émissions gauloises du Sud de la France a diminué par étapes, à partir de frappes à 3,50 g désormais bien datées de la fin du IIIe s. av. n. è. Les deux drachmes de Magalas s'inscrivent parfaitement dans les émissions de 2,10 g dont l'apparition se place, selon certains auteurs, après la partition du territoire rutène (Boudet, Depeyrot 1997, 59 ; Depeyrot 2002, 215 *sqq.* : à partir de 76/74 av. J.-C.), mais que nous préférons placer avant, dans le dernier quart du IIe s. av. n. è., au sein d'une chronologie plus étalée des émissions rutènes (Feugère, Py 2011b, 303). Nous proposons donc de rapprocher ce petit dépôt monétaire, possible « dépôt de fondation » témoignant de la première mise en service du sanctuaire de Magalas, des autres documents témoignant d'une fréquentation du site dans la seconde moitié, peut-être le dernier quart du IIe s. av. n. è. ou très peu après.

Au-delà du sanctuaire et de son histoire, cet ensemble pose aussi la question du rattachement de Magalas au domaine rutène, jusqu'à l'annexion romaine autoritaire du territoire rutène méridional : un événement marquant de l'histoire régionale, qui pourtant ne nous est connu à ce jour que par une unique mention de César (*BG* VII, 7).

Bibliographie

Beilke-Voigt 2007 : I. Beilke-Voigt, *Das "Opfer" im archäologischen Befund. Studien zu den sog. Bauopfern, kultischen Niederlegungen und Bestattungen in ur- und frühgeschichtlichen Siedlungen Norddeutschlands und Dänemarks*. Berliner Archäologische Forschungen 4. Leidorf. Berlin.

Boudet, Depeyrot 1997 : R. Boudet, G. Depeyrot, *Monnaies gauloises à la croix* (Moneta 7), Wetteren, 1997.

Bourgeois, Pujol 1998 : A. Bourgeois, J. Pujol, Les monnaies de la Grotte de l'Ourtigue, Ste-Eulalie de Cernon. *Vivre en Rouergue* [*Cah. d'Archéol. Aveyronnaise* 12], 1998, p. 127-146.

Depeyrot 2002 : G. Depeyrot, *Le numéraire celtique, II. La Gaule des monnaies à la croix* (Moneta 28), Wetteren, 2002.

Feugère 1992 : M. Feugère, « Bibelots, quincaillerie et colifichets : le monde des petits objets ». In : J.-O. Guilhot, C. Goy (dir.), *20 000 m³ d'histoire. Les fouilles du Parking de la Mairie à Besançon*, Besançon, 1992, p. 130-171.

Feugère 2003 : M. Feugère, « Peuples préromains et *fides romana* : étude de cas en numismatique gauloise (type Savès 381) ». In : *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne. Hommage à G. Barruol*, suppl. *RAN*, 35), Montpellier, 2003, p. 499-506.

Feugère 2013 : M. Feugère, « Oralité et autorité en Gaule préromaine, d'après les monnaies gauloises méridionales ». In : P.-M. Guihard, D. Hollard (éds.), *De nummis gallicis. Mélanges de numismatique celtique offerts à Louis-Pol Delestrée* (RTSÉNA, 5), Paris, 2013, p. 43-47, pl. 6.

Feugère, Py 2011a : Feugère, Py 2011 : M. Feugère, M. Py, *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530 - 27 av. n. ère)*; Ed. Mergoïl et BnF, Montagnac, 2011.

Feugère, Py 2011b : M. Feugère, M. Py, « Émissions et circulation monétaires chez les Rutènes avant Auguste ». In : P. Gruat, J.-M. Pailler, D. Schaad (dir.), *Les Rutènes, du peuple à la cité, de l'indépendance à l'installation dans le cadre romain (150 av. J.-C. – 100 p.C.) (Colloque de Rodez et Millau (Aveyron), les 15, 16 et 17 nov. 2007 (Suppl. Aquitania, 25), Bordeaux, 2011, p. 297-312.*

Fischer, Giard 1992 : B. Fischer, J.-B. Giard, « Argent comptant et petite monnaie ». In : J.-O. Guilhot, C. Goy (dir.), *20 000 m³ d'histoire. Les fouilles du Parking de la Mairie à Besançon*, Besançon, 1992, p. 118-128.

Forrer 1955 : E. Frézouls, « Une nouvelle hypothèse sur la fondation de Carthage (à propos d'un article de Mr Emil O Forrer) ». *Bulletin de correspondance hellénique* 79, 1955, p. 153-176.

Garcia 1993 : D. Garcia, *Entre Ibères et Ligures. Lodévois et moyenne vallée de l'Hérault protohistoriques* (suppl. 26 à la Rev. Arch. Narb.), Paris, 1993.

Gerritsen 1994 : F. Gerritsen, *Landscape and Community in the Late Prehistoric Meuse-Demer-Scheldt Region*, Amsterdam, 1994.

Hollard 2000 : D. Hollard, « Le dépôt monétaire du théâtre du sanctuaire gallo-romain d'Eu «Bois-l'Abbé» (Seine-Maritime) ». *Trésors Monétaires* 19, 2000, p. 33-55.

Latournerie 2013 : J. Latournerie, « L'obole de Grabels : typologie et répartition dans l'espace ». *OMNI* 6, 2013, p. 42-46.

Lopez 2007 : C. Lopez, *Les monnaies attribuables aux Rutènes et à la vallée de l'Hérault*, Montpellier (Ed. Viiria), 2007.

Mathiot 2000 : D. Mathiot, *Les occupations rurales à l'âge du fer entre la Somme et le delta Meuse-Rhin. Organisations spatiales, spécificités régionales et marqueurs culturels* (Thèse, Université Charles-de-Gaulle – Lille 3), 2000.

Nicolai 2009 : C. von Nicolai, « Pour une «contextualisation» des dépôts du deuxième âge du Fer en Europe tempérée ». *Revista d'Arqueologia de Ponent* 19, 2009, p. 75-90.

Richard 1980 : J.-C.-M. Richard, « Les monnaies de Le Cros (Hérault) ». *Bull. Soc. Arch. Hist. Hauts-Cantons de l'Hérault* 3, 1980, p. 20-24.

Savès 1976 : G. Savès, *Les monnaies gauloises à la croix et assimilées*, Toulouse, 1976.

Schmid 2010 : D. Schmid, *Bauopfer in Augusta Raurica: zu kultischen Deponierung im häuslichen Bereich*. In : C. Ebnöter et al. (Hrsg.), *Oleum non perdidit. Festschrift für Stefanie Martin-Kilcher zu ihrem 65. Geburtstag* (Antiqua 47), Basel, 2010, p. 285-293.

Note

(1) Les abréviations typologiques utilisées sont celles de Feugère, Py 2011a.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES NUMISMATIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

Présidents d'Honneur : J. BABELON (†), F. BENOIT (†), de l'Institut, P. LAFOLIE (†),
J.-B. COLBERT de BEAULIEU (†), R. CORBIN (†), de l'Institut, M. LE ROY (†),
J. DUPLESSY, L. GAVELLE, L.-P. DELESTRÉE

TARIF 2016

Cotisation avec abonnement	35 €
Cotisation avec abonnement (étudiants, moins de 25 ans, chômeurs et bénéficiaires des minima sociaux)	17,5 €
Abonnement simple aux <i>Cahiers Numismatiques</i> (personnes morales)	33 €
Cotisation seule (sans abonnement aux <i>Cahiers Numismatiques</i>)	10 €
Cotisation de soutien avec abonnement aux <i>Cahiers Numismatiques</i>	70 €
Supplément pour envoi à l'étranger	3 €
Supplément pour chèque tiré hors de France	15 €
Prix de la revue au numéro (étranger : +2 €)	9 €
Collection complète (avec quelques photocopies) franco de port	480 €

Comité de rédaction

L.-P. Delestrée (Directeur de la publication), D. Hollard (Secrétaire de rédaction), P.-M. Guihard,
F. Arbez, A. Clairand, C. Charlet, M.-L. Le Brazidec, P. Schiesser, K. Meziane.

Le Comité de rédaction se réunit une demi-heure avant la réunion mensuelle de la Société.

Les opinions exprimées dans les articles engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

Toute la correspondance doit être envoyée à l'adresse suivante :
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES NUMISMATIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES
c/o Maison des Associations du 1^{er} arrondissement
5 bis rue du Louvre - 75001 PARIS

Site Internet : <http://www.sena.fr>



Publication périodique trimestrielle ISSN 0008-0373

Le directeur de la publication :

Louis-Pol DELESTRÉE

Certificat d'inscription n° 0318 G 82922

Préresse : SÉNA

Imprimerie : Chirat